Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260605-DEL_2026_38-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/38

Séance du 05 Juin 2026

Nombre de Conseillers : 12 Présents : 3 Absents : 0 Pouvoirs : 3 Votants : 12

Date de la convocation : 28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; BERTHEU J-M ; BERTHEU C ; CHEVALIER L ; FONTAINE G ; FROUGET L ; GOUVARY G ; LUCIENNE A ; OGIER J ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; MANIVEL S

Absents excusés : BIGNON S ; HENRY C ; TRAVERT M

Pouvoirs :

Monsieur Gilles GOUVARY a été nommée secrétaire de séance.

2026/38 : NOMINATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

M. le Maire rappelle :

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 26 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

1- Composition du bureau

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MME CHEVALIER Lisiane et M GOUVARY Gilles les plus âgés et M CHRETIEN Benjamin et MME LUCIENNE Aurore les plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2- Élection des délégués

Une liste enregistrée, la liste 1 composée par MME Aurore LUCIENNE ; M BERHAULT Yvon ; MME HENRY Christelle ; M GOUVARY Gilles ; MME FROUGET Lydia et M BIGNON Serge.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
15 conseillers municipaux concernés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260605-DEL_2026_38-DE

a. Nombre de conseillers présents et représentés	12
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	12
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	12

3- Proclamation des résultats

M Le maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur la liste et il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats de la liste pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur la liste.

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il/elle figurait	Mandat de l'élu(e)[1]
MME LUCIENNE Aurore	Liste 1	Délégué
M BERHAULT Yvon	Liste 1	Délégué
MME HENRY Christelle	Liste 1	Délégué
M GOUVARY Gilles	Liste 1	Suppléant
MME FROUGET Lydia	Liste 1	Suppléant
M BIGNON Serge	Liste 1	Suppléant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAUT

[1] Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.